L’horreur à Mons (Belgique) : trois Tunisiens jugés pour des viols, des agressions et une série de car-jackings

09/01/2018 à 11h33

Le principal prévenu risque quatorze ans de prison pour deux viols, des car-jackings et des vols avec violence



Vols simples, vols avec violence, car-jackings, coups et blessures… sont autant de préventions retenues contre trois détenus qui comparaissaient ce lundi devant le tribunal correctionnel de Mons. L’un d’entre eux doit aussi répondre de deux viols commis sur deux femmes à Mons et La Louvière. La violence, sous toutes ses formes, était centrale dans cette affaire.

Âgés d’une trentaine d’années, les trois prévenus sont de nationalité tunisienne, seul un avait un semblant de vie de famille en Belgique, du côté de La Louvière. Il s’agit de Marouane, c’est lui qui comparaît pour les faits les plus

graves. Il est incarcéré depuis novembre 2015. Il risque quatorze ans de prison (ainsi que sept ans de mise à disposition du tribunal d'application des peines). Dans le dossier vols en série, ses présumés complices risquent de trois à sept ans de prison.

Marouane, le principal prévenu, est bien connu en France où il a déjà écopé de cinq condamnations en correctionnelle pour des faits similaires. Son ADN est d'ailleurs répertorié dans la base de données. C'est ce qui permettra aux enquêteurs belges de relier Marouane à deux viols.

Dhnet.be

Merci à **leudon**